



Revue de la presse arménienne du 5 février 2021

Les élections anticipées pourraient être organisées le 6 ou le 20 juin/ Les quotidiens Joghovourd et Hraparak rendent compte des rumeurs selon lesquelles les autorités penseraient organiser les élections anticipées le 6 ou le 20 juin prochains. Selon Hraparak, les autorités tentent de trouver un accord avec l'opposition, en particulier les forces parlementaires, afin qu'elles ne désignent pas un nouveau candidat au poste de Premier ministre après la démission de Pachinian, mais l'opposition résisterait. « Il n'est pas exclu que si aucun accord n'est trouvé, Pachinian abandonne son intention, d'autant plus que les milieux du pouvoir ont fait circuler ces derniers jours l'idée d'obtenir l'avis de la Commission de Venise sur le nouveau code électoral, en organisant les élections au moins six mois après cela » écrit *Hraparak*.

L'ex-ministre de la défense Seyran Ohanyan annonce sa participation aux élections/ A la question de savoir s'il participera aux élections si elles sont organisées, l'ancien ministre de la Défense, Seyran Ohanyan, a déclaré qu'il allait le faire. « C'est le droit constitutionnel de chaque individu - et dans certains endroits, l'obligation aussi de participer dans cette situation limitée et sans espoir » a déclaré Ohanyan.

L'Ambassadeur russe a rencontré Serge Sarkissian/ Selon le vice-président du parti Républicain, Armen Ashotyan, à l'initiative de la partie russe, le Président du parti, Serge Sarkissian, a rencontré l'Ambassadeur russe, Sergei Kopyrkin, pour discuter des développements politiques en Arménie et du conflit du Haut-Karabakh. Sarkissian a remercié la Russie d'avoir aidé à maintenir le régime de cessez-le-feu dans la zone de conflit et d'avoir fourni une aide humanitaire au Karabakh. L'ex-président a également souligné l'importance de la participation continue de la Russie aux efforts internationaux pour parvenir à un règlement pacifique définitif du conflit. Selon Ashotyan, à la demande de l'ambassadeur, Sarkissian a abordé des questions relatives à la situation politique interne ainsi qu'aux nouvelles réalités géopolitiques dans la région et Kopyrkin a, à son tour, présenté les positions de Moscou sur ces questions. La presse note que cette conversation a eu lieu un jour après la réunion des dirigeants de l'alliance d'opposition arménienne qui s'étaient rencontrés pour discuter de leurs efforts communs visant à forcer Pachinian à démissionner.

Le ministre des finances minimise l'augmentation de la dette de l'Arménie/ Le ministre des finances, Atom Janjughazian, a reconnu que la dette publique croissante de l'Arménie était une source de préoccupation mais a insisté sur le fait que le gouvernement pouvait la ramener à un « niveau plus gérable ». La dette a augmenté de 647 millions de dollars, pour atteindre près de 8 milliards de dollars, dans le courant de 2020 et selon les projections du gouvernement, elle devrait franchir la barre des 9 milliards de dollars d'ici la fin de l'année. Selon Janjughazian, la dette sera équivalente à environ 70 % du produit intérieur brut si l'économie arménienne croît en 2021 au taux de 3,2 % prévu par le gouvernement. Une croissance économique plus lente, anticipée par la Banque centrale d'Arménie et le Fonds monétaire international, se traduirait par un ratio dette/PIB plus élevé. « Nous devons faire tous les efforts possibles pour revenir à ce niveau [plus gérable du ratio dette/PIB]. Nous devons penser non pas à réduire la dette en termes absolus, mais à atteindre une croissance plus rapide du PIB, ce qui fait partie de nos programmes » a déclaré le Ministre. La presse rappelle que la dette a encore augmenté après que l'Arménie ait émis sa quatrième euro-obligation d'une valeur de 750 millions de dollars (cf. [revue du 3 février 2021](#)). Janjughazian a confirmé que cet argent sera principalement utilisé pour couvrir le déficit budgétaire du gouvernement en 2021, estimé à 341 milliards de drams (658 millions de dollars).

Le Karabakh nie les rumeurs sur la dissolution de son armée et la fermeture de sa représentation en Russie/ Les représentants des autorités de facto du Karabakh ont nié jeudi les rapports des médias sociaux selon lesquelles la Représentation permanente du Karabakh serait fermée. Ils ont également nié les rapports selon lesquels l'armée de défense du Karabakh serait dissoute. D'après le Secrétaire du Conseil de sécurité de facto du Karabakh, Vitaly Balasanyan, le Karabakh travaille actuellement sur « *la formation d'unités professionnelles sur une base contractuelle* ».

COVID-19 : L'Arménie devrait lancer la vaccination en mars/ Selon la Ministre de la santé, Anahit Avanesyan, l'Arménie prévoit de disposer d'un certain lot de vaccins COVID-19 à partir du mois de mars pour lancer le processus de vaccination volontaire par étapes. Les personnes à risque seront prioritaires. Avanesyan a déclaré que le gouvernement cherchait à disposer des meilleurs vaccins tout en garantissant des vaccins abordables et de haute qualité pour la population. Selon elle, l'Arménie utilisera certainement le vaccin russe Spoutnik V également, mais elle a refusé de préciser si le premier lot de vaccins sera ou non du Spoutnik V.

Pachinian s'est rendu au Kazakhstan pour participer à la session du Conseil intergouvernemental eurasiatique à Almaty/ Le Premier ministre Nikol Pachinian effectue une visite de travail au Kazakhstan les 4 et 5 février pour participer à la session du Conseil intergouvernemental eurasiatique à Almaty et le Forum numérique d'Almaty 2021. Des réunions bilatérales sont également prévues en marge de la visite.

La CEDH reçoit la plainte interétatique Arménie c. Azerbaïdjan et des demandes concernant 228 captifs arméniens/ La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) [a indiqué](#) le 4 février qu'elle avait reçu la plainte interétatique de l'Arménie contre l'Azerbaïdjan concernant les violations de la convention de ce dernier commises pendant et après la guerre du Karabakh de 2020. La Cour a également indiqué qu'elle avait reçu de nombreuses demandes au titre de l'article 39 concernant des captifs et des prisonniers de guerre déposés par l'Arménie ou par des proches des captifs. Selon la CEDH, les demandes reçues à ce jour concernent 228 Arméniens.

Des représentants du CICR visitent quatre détenus arméniens en Azerbaïdjan/ Selon la responsable du programme de communication du bureau du CICR en Arménie, Zara Amatuni, les représentants du CICR ont rendu visite les 1^{er} et 2 février à quatre arméniens, civils et militaires, détenus en Azerbaïdjan. Ces prisonniers de guerre ont eu la possibilité de communiquer avec les membres de leur famille.

Zakharova: des négociations sont en cours pour organiser la mission préliminaire de l'UNESCO au Haut-Karabakh/ La presse rend compte de la déclaration de la représentante du Ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, selon laquelle des négociations sont en cours pour organiser la mission préliminaire de l'UNESCO au Haut-Karabakh et dans les régions environnantes de l'Azerbaïdjan. « Nous espérons qu'une telle visite aura lieu bientôt et que cela contribuera à renforcer la confiance mutuelle dans la région » a déclaré Zakharova.

7 050 nouveaux cas de cancer signalés en Arménie en 2020/ Le 4 février étant la Journée mondiale du cancer, la presse a rendu compte des statistiques du cancer en Arménie. Selon le Directeur du Centre national d'oncologie de Fanarjyan, en 2020, 7 050 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés en Arménie, ce qui est légèrement moins qu'en 2018 (8 672 nouveaux cas) et en 2019 (7 908). En ce qui concerne la mortalité, 5 199 décès par cancer ont été enregistrés en Arménie en 2018, et 5 434 décès en 2019. Les données pour 2020 ne sont pas encore disponibles.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.